

# L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DE LATTES

Michel Py, Joan B. López et David Asensio

**Résumé.** *Si l'on ne connaît pas encore les limites de l'agglomération antique de Lattara dans sa plus grande extension, les fouilles récentes ont permis de circonscrire à peu près complètement l'enceinte protohistorique qui entoure le cœur ancien de la cité. Un premier rempart à parements multiples est construit à la fin du VIe s., époque où des Étrusques résident à Lattes : cet ouvrage est muni d'une tour d'angle monumentale à cheval sur la courtine et d'une porte donnant sur l'étang, renforcée par un bastion quadrangulaire. Une autre porte existe sans doute déjà sur la façade nord. Partout les fouilles ont montré la présence de l'eau (étang et bras du fleuve) au pied même de la muraille. Après la destruction violente des bâtiments étrusques, vers 475 av. n. è., a lieu une réparation apparemment localisée de la courtine méridionale. Quelques années plus tard, vers 450, le rempart est entièrement reconstruit. L'ouvrage bâti à l'aplomb du précédent, à mur simple, restera en usage jusqu'au IIe s. av. n. è. Sur la façade méridionale, il sera successivement renforcé par un glacis de terre et un premier avant-mur (milieu du IVe s.), par une série de tours carrées accolées à son parement extérieur (début du IIIe s.), puis par un second avant-mur se surimposant au précédent (fin du IIe s.). À partir du Ier s. av. n. è. et durant le Haut Empire, la fortification protohistorique est en partie démantelée, en partie reprise dans un système de terrasses, tandis que certains tronçons sont préservés comme appui pour des bâtiments utilitaires extra muros : dès lors, le monument a perdu à la fois son rôle défensif et sa signification symbolique.*

L'enceinte protohistorique de Lattara, et partant la forme de l'agglomération fortifiée de l'âge du Fer, étaient jusqu'à ces dernières années fort mal connus. Le premier repérage de constructions assimilables à un ouvrage défensif a eu lieu en 1980 dans le sondage 27 du Groupe Archéologique Painlevé (Prades 1980), situé sous la route de Pérols au nord des fouilles actuelles (fig.1, A). Par la suite, les fouilles programmées ont montré que ces structures se plaçaient à peu près dans l'alignement d'une longue courtine de direction nord-sud, qui limitait à l'est la ville préromaine et longeait probablement une voie d'eau, et que ce mur s'infléchissait au contact de la zone lagunaire, formant une sorte d'angle arrondi muni d'une tour quadrangulaire (Py, Garcia 1993, p.25-26).

Les recherches menées depuis lors, au sein desquelles la reconnaissance et la caractérisation des fortifications de Lattes ont constitué en permanence un programme actif sous la coordination de Joan B. López<sup>1</sup>, ont fourni un lot considérable d'informations qui devraient à terme constituer la matière d'une monographie et dont on trouvera ici un résumé. Dans cette courte synthèse, nous examinerons d'abord la topographie de l'enceinte, en visitant les principaux points où celle-ci a pu être étudiée, puis nous proposerons une mise en phase – en partie encore hypothétique – faisant ressortir les principales étapes de construction et de remaniement d'un monument qui a vécu pendant plus d'un demi-millénaire.

## 1. Topographie et structure de l'enceinte

La forme globale de l'enceinte actuellement dégagée est proche d'un triangle ; le seul angle effectivement connu, au sud-est, est mollement arrondi, les deux autres, à l'ouest et au nord-est, restent à découvrir. Les trois côtés sont formés de courtines à peu près rectilignes, complétées par différents ouvrages, que l'on dénommera courtine orientale, méridionale et septentrionale ; on a repéré en

outre au sud un avant-mur doublant le rempart principal (fig. 1).

Nous présenterons la fortification en partant de l'angle nord-est et en faisant le tour de son tracé dans le sens des aiguilles d'une montre, suivant en cela la progression de la fouille, afin d'évoquer les principaux caractères et aménagements de chaque tronçon.

### 1.1. L'angle nord-est

Si l'on se fie aux connaissances actuelles, c'est à l'angle nord-est de l'enceinte que se placent les premiers éléments de muraille découverts par H. Prades sous la route de Pérols (fig.1, A). Les deux murs disposés en T mis au jour à cette occasion ont fait l'objet de plusieurs interprétations (Py 1988, p.108 ; López, Net 1996, p.28-32 ; Mendoza 2002) dont aucune n'est actuellement satisfaisante. La seule chose qui paraît certaine est que la plus large des deux structures (mur M1, 1,65 m) correspond à un tronçon de courtine orienté est-ouest et limitant les niveaux d'habitat qui s'y appuient au sud ; l'autre mur (M2), de direction nord-sud et large de 1,25 m, pénétrant dans la ville, est plus difficilement interprétable. On remarque dans la portion de courtine M1 deux probables états de construction, un mur plus étroit succédant à un mur plus large. Les mobiliers retrouvés dans les couches appuyées contre la base des murs indiquent que l'édification des plus anciens éléments remonte aux environs de 500 av. n. è., tandis que les plus récents sont du plein Ve s. (Py 1996b, p.83-91).

### 1.2. La courtine orientale

Plusieurs zones de fouille ont touché à la courtine orientale, muraille de direction nord-sud s'étendant sur approximativement 200 m de long.

Cette courtine a été repérée sous la forme d'une tranchée d'épierrement de 3 m de large (MR23115) à la limite est des îlots

<sup>1</sup> L'équipe qui a travaillé sur l'enceinte de Lattes a été encadrée, sous la direction de Joan López, par Enric Tartera, Marie-Noëlle Pascal, Marcos J. Lorenzo, Veronica Martinez, Antoine Mamie et David Asensio.

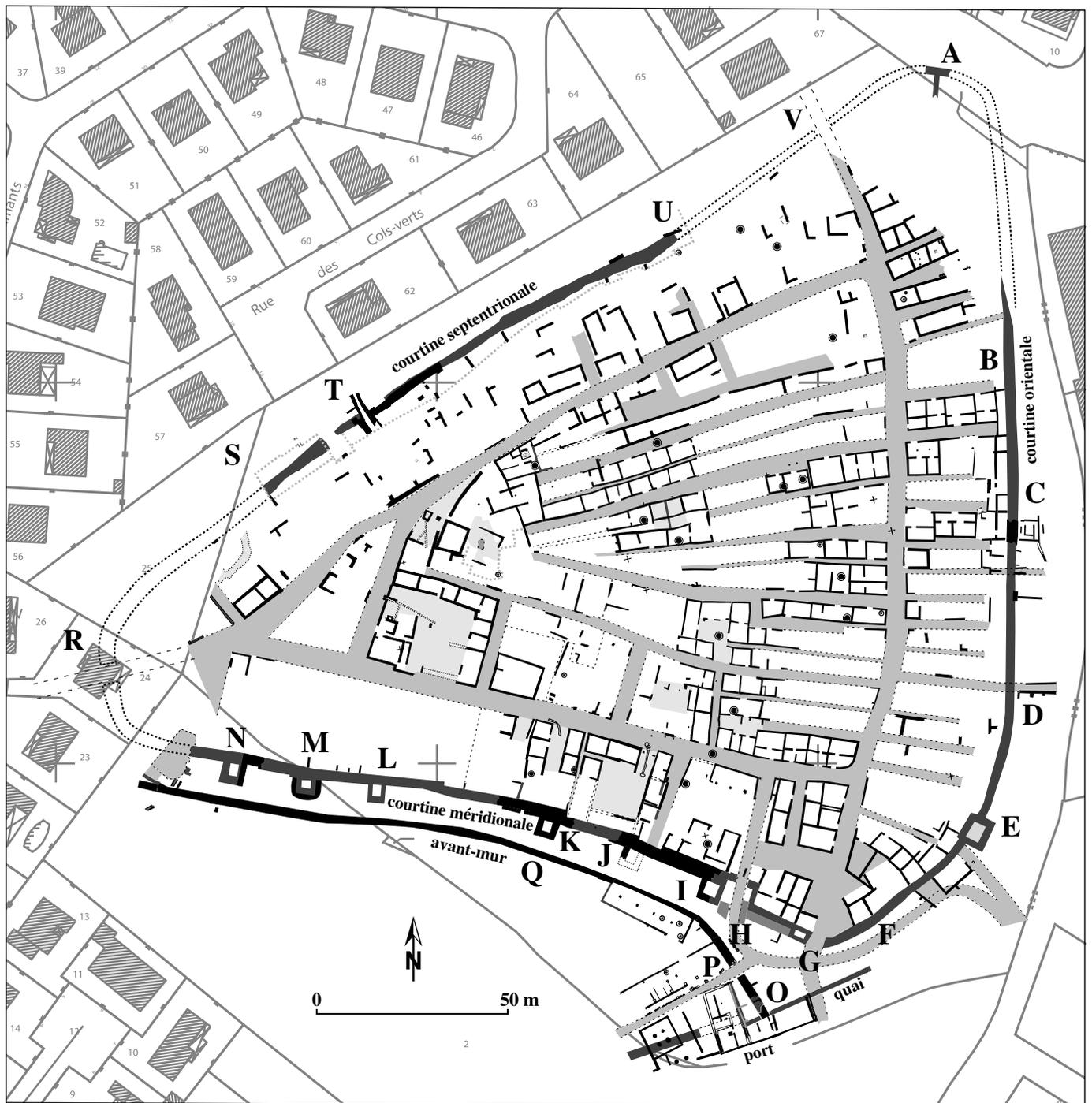


Fig. 1 : Plan général de l'enceinte de Lattes sur fond cadastral, montrant l'insertion de la topographie de la ville ancienne dans le parcellaire moderne. Les lettres identifient les portions de la fortification décrites dans le texte.

d'habitation 71, 70 et 1 (fig.1, B) qui ont livré des niveaux s'étendant du Ve au IIe s. av. n. è. Dans le secteur 28 de l'îlot 1, on a observé côté intérieur une épaisse couche d'effondrement composée de briques crues datable du début du IVe s. qui suggère que l'élévation pouvait être construite en adobes au-dessus de la base de pierres (López, Net 1996, fig.9).

Un peu plus loin, en face de l'îlot 7 (fig.1, C), la même tranchée

a été repérée sur 16 m de long (López 1994 ; López, Net 1996, fig.10). Un sondage en profondeur (secteur 10) a permis de mettre au jour, entre +0,45 et -0,58 m NGF, les restes de la courtine primitive (MR560) faite d'un mur unique de 3 m de large bâti avec des moellons irréguliers et conservé sur un mètre de hauteur (López, Net 1996, fig.12). Dans un éboulis extérieur provenant de ce mur ont été recueillis des mobiliers attestant une démolition ou une

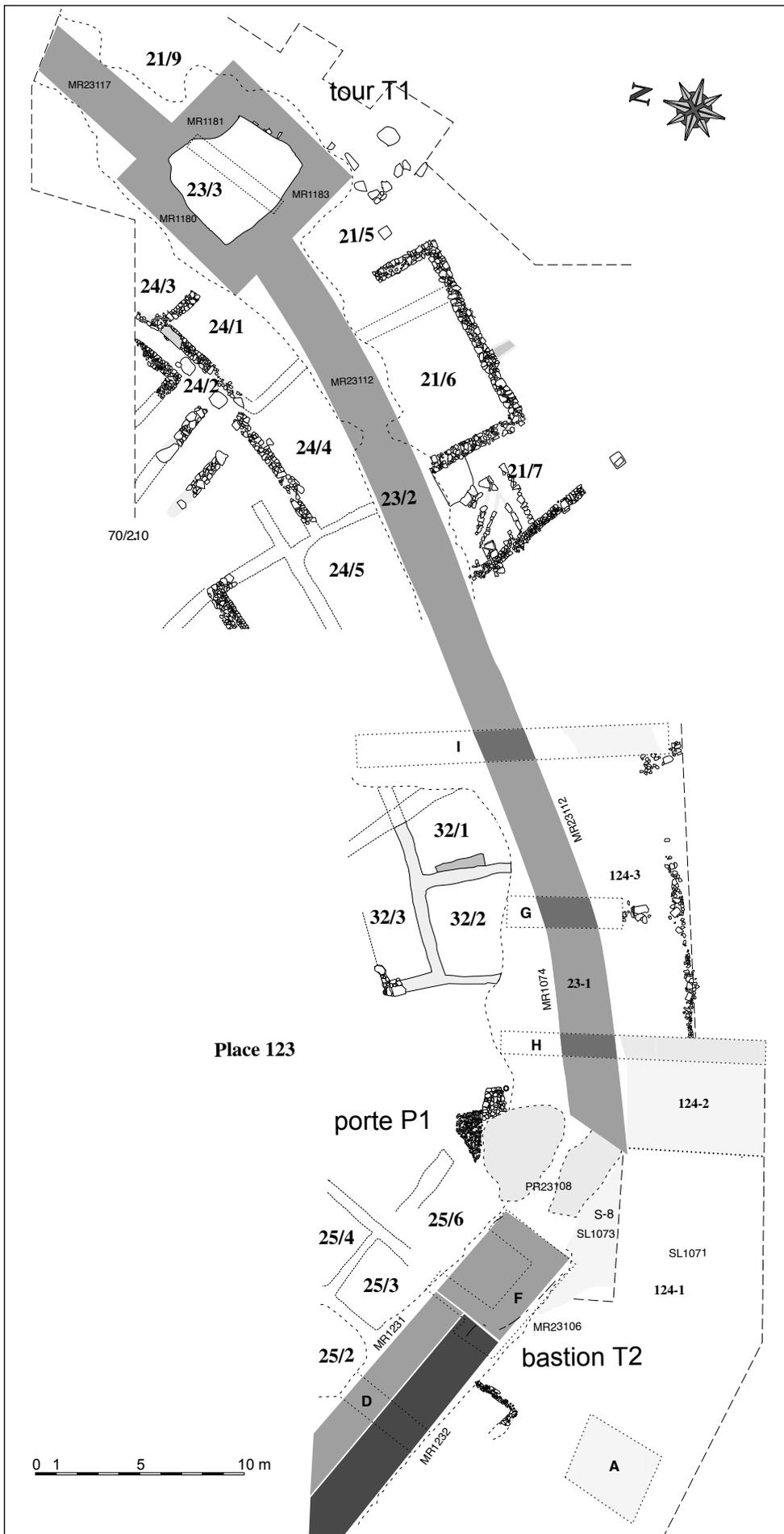


Fig. 2 : Plan de l'angle sud-est de la fortification, entre la tour monumentale T1 et le porte P2 flanquée par bastion T2. La tranchée d'épierrement, en gris clair, dessine le tracé de la courtine du milieu du Ve s. se surimposant à la muraille archaïque. À l'ouest de la porte, le rempart est doublé en largeur au IVe s. par un nouveau parement (en gris foncé) englobant le bastion T2.

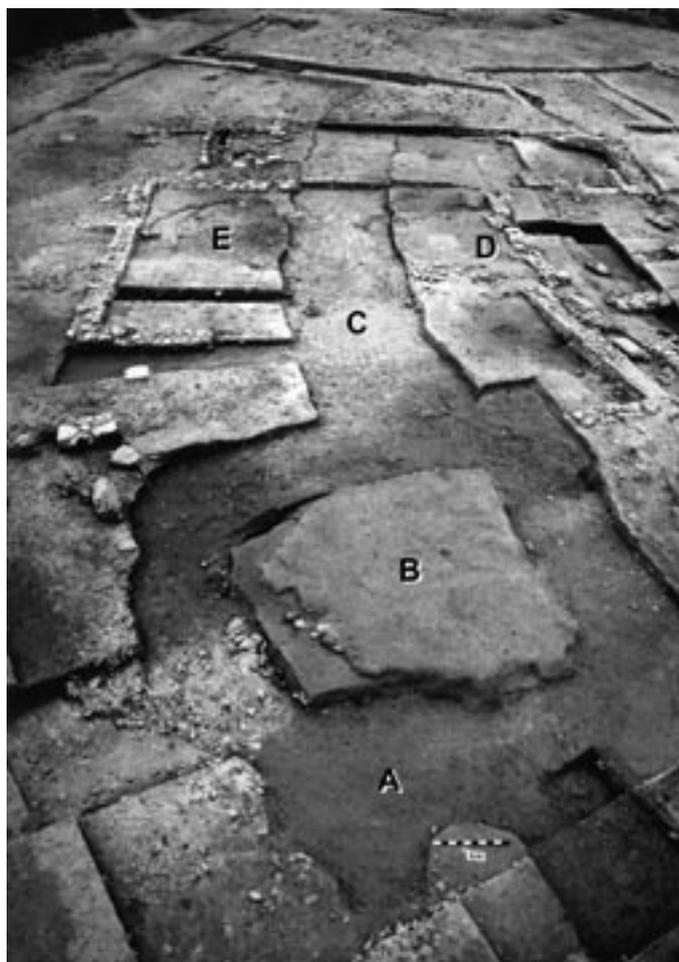


Fig. 3 : Tranchée d'épierrement de la courtine (C) et de la tour monumentale T1 (A) dont le noyau est constitué de limon argileux compacté (B). Contre la courtine à l'intérieur sont appuyées des habitations du IVe s. av. n. è. (D), tandis qu'à l'extérieur, ce sont des bâtiments utilitaires d'époque romaine (E) (vue prise de l'est).

restauration vers le milieu du Ve s. (Py 1996b, p.93). Au-dessus de cette première muraille directement fondée sur du sable lagunaire, on a observé le négatif d'un mur plus étroit (2,5 m de large) épierré sur 2,90 m de hauteur (MR800). Les couches d'habitat s'appuyant au parement intérieur de cette muraille plus récente vont de la fin du Ve au IIIe s. av. n. è., tandis qu'à l'extérieur, dans la zone 19, se trouvent au même niveau topographique des hangars du Haut Empire bâtis entre le rempart et une voie d'eau canalisée. Certaines structures montrent qu'à cette époque des passages sont ménagés dans le mur protohistorique.

Un autre tronçon de la courtine orientale a été rencontré 30 m plus au sud dans la zone 6 (fig. 1, D), où la tranchée d'épierrement a été sondée en profondeur (López, Net 1996, fig.13). Ici, une rue descendant vers l'eau (lagune ou bras du Lez canalisé ?), qui a fonctionné de l'époque augustéenne au IIe s. de n. è., recoupe le rempart dans lequel une brèche avait dû être ouverte. De part et d'autre de cette rue se trouvent de grands hangars probablement accolés à des restes d'enceinte conservés en élévation.

### 1.3. L'angle sud-est

L'angle sud-est de la ville prend en fait la forme d'un pan coupé, le tracé de l'enceinte marquant une progressive inflexion vers l'est et semblant s'aligner sur le rivage de la lagune qui devait primitivement venir lécher le pied de la muraille : c'est ce qu'indique sans doute le parallélisme existant sur une cinquantaine de mètres entre le rempart et les quais les plus anciens du port (fig. 1, F).

À la jonction de cette portion et de la courtine orientale se trouve une tour de forme carrée (fig. 1, E), disposée à cheval sur le mur d'enceinte, c'est-à-dire débordant à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur (tour T1, secteur 23/3) (fig. 2). Cette tour de 8 m de côté a été complètement épierrée, mais le négatif montre qu'elle était formée d'un mur périphérique de 1,5 à 2 m d'épaisseur entourant un noyau d'argile compactée (fig. 3). Quelques blocs de calcaire dur tombés à l'extérieur attestent par ailleurs que son parement était en grand appareil. Un sondage à l'intérieur du noyau a rencontré la base de la construction au même niveau topographique (-0,68 m NGF) que celle du rempart archaïque, ce qui milite en faveur d'une datation ancienne. Cet ouvrage, placé à l'angle sud-est de la ville, au bord de la lagune et à l'embouchure probable d'un bras du Lez, n'est pas sans évoquer les tours monumentales construites au cours du IIe âge du Fer dans la région nîmoise (Py 1992).

Deux portes charrières ouvrant vers la zone portuaire sont ménagées dans cette portion du rempart. La plus ancienne (P1, PR23108) donne sur la place 123 et au-delà sur la rue principale 100 (fig. 1, G) : elle appartient à l'enceinte archaïque de la fin du VIe s. et était primitivement protégée côté ouest par un bastion quadrangulaire de 5 m de large dépassant de 2 m par rapport à la courtine (tour T2) (fig.2, en bas). Côté intérieur, elle donnait sur un espace empierré. Tout ce secteur a été malheureusement fortement spolié, ce qui n'a pas permis de restituer le détail de ces aménagements.

La deuxième porte (P2, PR1263), de création plus récente (milieu du IVe s.), est plus complexe car elle a été plusieurs fois remaniée (fig. 4). Cette ouverture prend place à un endroit où la courtine archaïque dessinait un redan (MR1247, MR1248, MR1233) (fig.1, H), en face de la rue 120, et sa création a nécessité la destruction de maisons appuyées à son parement intérieur (îlot 33). Contemporainement à ces travaux, la courtine située entre les deux portes méridionales (MR1231) est restaurée par le doublement de son parement extérieur (MR1232). Plus tard, dans le courant du IIIe s. av. n. è., une tour (T3, cf. infra) est bâtie à l'est de la porte, son parement sud s'alignant sur ce doublement.

La porte PR1263 sera élargie et complètement remaniée à l'époque augustéenne, en même temps que la rue 120 est décaissée pour la mettre au niveau des structures portuaires construites alors à l'extérieur des murs et de la rue 124 accédant au port. Deux nouveaux bastions de forme polygonale sont érigés de part et d'autre du passage (fig. 4), à l'est contre le doublement de la courtine (MR1321), à l'ouest contre l'angle de la tour T3 (MR1234). Un seuil avec élément de calage d'une porte à deux battants est également aménagé entre les bastions, le tout laissant supposer un passage couvert.

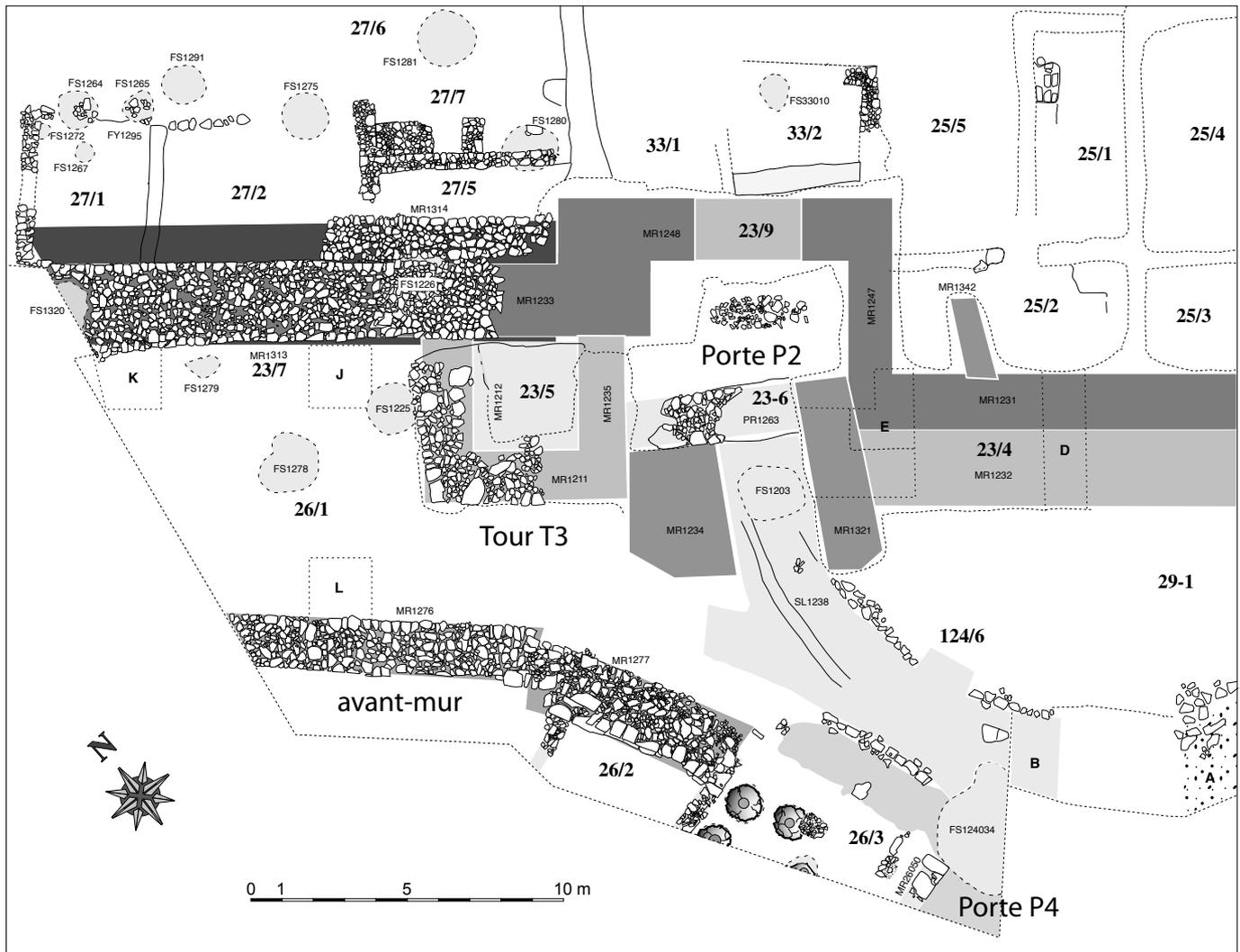


Fig. 4 : Plan des structures entourant la porte P2 de l'enceinte de Lattes, probablement créée au IV<sup>e</sup> s. av. n. è. et profondément remaniée à l'époque augustéenne en liaison avec le réaménagement de la terrasse portuaire. À gauche, la tour T3 (III<sup>e</sup> s. av. n. è.) appuyée à la courtine du milieu du Ve s. av. n. è., elle-même flanquée au nord-est par une rampe d'accès fondée sur la réfection de 475 (en gris foncé) ; en bas, avant-mur de la fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è. en partie recouvert par un bangar à doliums augustéen.

#### 1.4. La courtine méridionale

La façade méridionale de l'enceinte est certainement celle sur laquelle les fouilles récentes ont apporté la documentation la plus complète et la plus variée. Le rempart a été repéré dans ce secteur sans discontinuité sur 160 m de long. Il comporte plusieurs ouvrages annexes et a été doublé sur toute sa longueur par un avant-mur. Toutes ces structures sont largement épierrées, mais plusieurs tronçons ou éléments sont conservés en place (fig. 5).

La courtine elle-même présente des caractères en général comparables dans les différents secteurs fouillés. Son tracé est globalement rectiligne, bien que légèrement concave (fig. 6). On retrouve ici, comme sur la façade orientale, deux principaux murs successifs : à la base, le rempart archaïque, posé en général sur un substrat lagunaire sableux (-0,33 m NGF dans le secteur 27/1,

-0,30 m NGF dans le secteur 36/5) sans tranchée de fondation, présente une largeur variant de 3 à 3,70 m. On l'a retrouvé en plusieurs endroits en élévation, notamment entre les tours T3 et T4 et derrière la tour T6, tandis qu'on en a repéré la base plus à l'ouest dans divers sondages profonds.

Les recherches menées dans la zone 27 à l'intérieur de la ville et dans la zone 36 à l'extérieur ont fourni des indications concordantes sur la datation de sa construction à la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. n. è. Plusieurs particularités sont à noter à son propos.

La base est partout bâtie en petits moellons agencés avec soin, sans différence notable entre l'intérieur et l'extérieur. Dans les deux parties les mieux conservées (secteurs 27/1C et 36/5), ce mur a une hauteur de 1 à 1,20 m et le sommet présente un arasement quasi horizontal qui laisse penser que la partie en pierres ne représentait que le solin d'une muraille dont l'élévation pouvait être en briques. La structure interne



Fig. 5 : Complexe de fortifications dans la zone 27 et à ses abords. A : bâtiments de la phase étrusque (fin du VIe s. av. n. è.) ; B : réfection du rempart vers 475 ; C : courtine du milieu du Ve s. ; D : rampe d'accès intérieure contemporaine de la précédente ; E : tour E3 du début du IIIe s. av. n. è. ; F : porte P2 ouverte au milieu du IVe s. ; G : porte ancienne P1, fin VIe-Ve s. (vue prise de l'ouest).

a pu être observée dans le secteur 23/14, derrière la tour T4 : ici, la courtine est constituée de trois murs accolés, respectivement épais de 1,45 m, 1,35 m et 0,90 m, avec deux parements tournés vers l'intérieur et deux autres tournés vers l'extérieur (fig. 7).

Aucun ouvrage annexe ne peut être mis en relation avec cette phase. Seule une poterne (porte P3) peut être signalée dans le secteur 36/5, à l'est de la tour T4. Il s'agit d'un passage piétonnier large de 0,75 m (fig. 8), muni d'une marche en pierres peut-être pour éviter les entrées d'eau de la lagune qui devait s'étendre jusqu'au pied du rempart, comme en témoignent à l'extérieur plusieurs couches de vases et de sables fluvio-lagunaires s'appuyant à la base de son parement. C'est sans doute pour la même raison que le sol a été rehaussé à plusieurs reprises, avant que le passage ne soit définitivement bouché par un muret d'adobes.

L'élévation de ce premier rempart est, dans la plupart des tronçons reconnus, arasée au milieu du Ve s. av. n. è. et sur le solin de pierres primitif est bâtie une nouvelle courtine plus étroite, composée d'une seule épaisseur de mur. Cependant, à l'extrémité est de la façade méridionale, au niveau de la zone 27, un rempart intermédiaire, de facture grossière, s'intercale entre ces deux épisodes : il s'agit d'un mur à double épaisseur (au moins), beaucoup plus large que le précédent puisque débordant vers l'intérieur de près d'un mètre (fig.9) et vers l'extérieur de 20 cm, soit une largeur totale de près de 4,50 m. Cette « réparation » ponctuelle, montée rapidement, suit immédiatement la destruction des maisons « étrusques » de la zone 27 et doit être datée aux environs de 475 av. n. è. Des traces d'une réfection semblable, prolongeant peut-être celle-ci vers l'ouest, ont été repérées dans le secteur 23/13 entre les tours T3 et T4.

La muraille du milieu du Ve s. est repérable sous forme de tranchée d'épierrement ou visible en élévation sur toute la longueur de la façade méridionale. Il s'agit d'abord d'une courtine nue à une seule épaisseur de mur, large de 2,5 à 2,7 m, que compléteront plus tard plusieurs ouvrages. Ce mur est également bâti en petit appareil avec des moellons de calcaire, mais à sa base on remarque en plusieurs endroits la réutilisation de fragments de stèles ou de piliers en pierre taillée (fig. 8, à la base du mur supérieur). Si le parement extérieur est rectiligne, le parement intérieur présente des décrochements, sortes de redans qui lui donnent un aspect en crémaillère (fig. 10). Cette nouvelle muraille prend appui soit sur le rempart archaïque (secteur 36/5) (fig. 8), soit sur la réfection de 475 (secteurs 27/1 et 36/2 et 36/1) (fig. 9). L'élévation originelle du mur de pierres, conservé par endroits jusqu'à 1,2 m de hauteur, est inconnue du fait qu'il a été partout arasé par les travaux agricoles modernes.

Dans la zone 27, on a dégagé sur 8 m de longueur un mur de 1,40 m de large appuyé au parement intérieur de cette courtine et bâti au même moment qu'elle (milieu du Ve s.) (fig. 11) : cette construction (MR1314), qui repose en partie sur la réfection de 475 et en partie sur des niveaux d'habitat, présente un sommet en pente d'est en ouest : elle a été interprétée comme le soutènement d'une rampe ou d'un escalier permettant l'accès au sommet du rempart (López, Net 1996, p. 56-58). Les couches recouvrant son arasement montrent que la structure a cessé de fonctionner avant le milieu du IVe s., peut-être suite au remaniement de ce secteur de l'enceinte lors de la création de la porte P2.

Devant le rempart, côté extérieur, on a enfin rencontré en plusieurs endroits des couches de limon compacté, comportant parfois une proportion notable de fragments d'adobes, dont le sommet est en forte pente vers le sud. Ces niveaux, qui noient les constructions antérieures et la base de la courtine récente, semblent avoir été disposés ainsi volontairement pour constituer une sorte de glacis, sans doute pour protéger la muraille des arrivées d'eau. Cet aménagement original est daté du IVe s. av. n. è. ; il pourrait être contemporain de la mise en place des premiers avant-murs (infra).

### 1.5. Les tours

C'est sur le sommet de ce glacis de limon sableux à peine rectifié, présentant un pendage accentué du nord au sud, qu'est

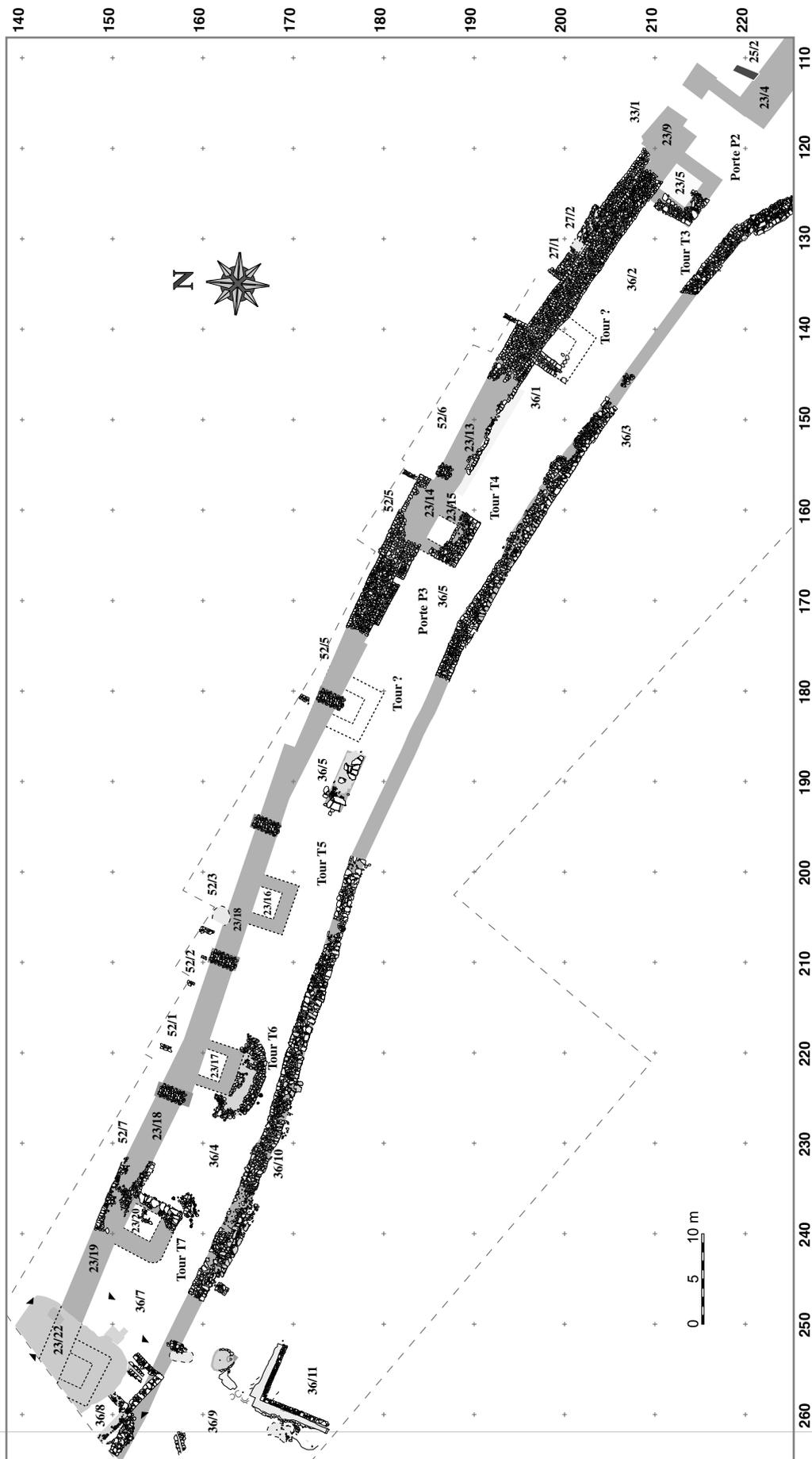


Fig. 6 : Plan d'ensemble de la courtine méridionale (fin Vieumilieu Ve s. av. n. è.), des avant-murs des IVe et IIe s. av. n. è. et des tours du IIIe s. av. n. è.

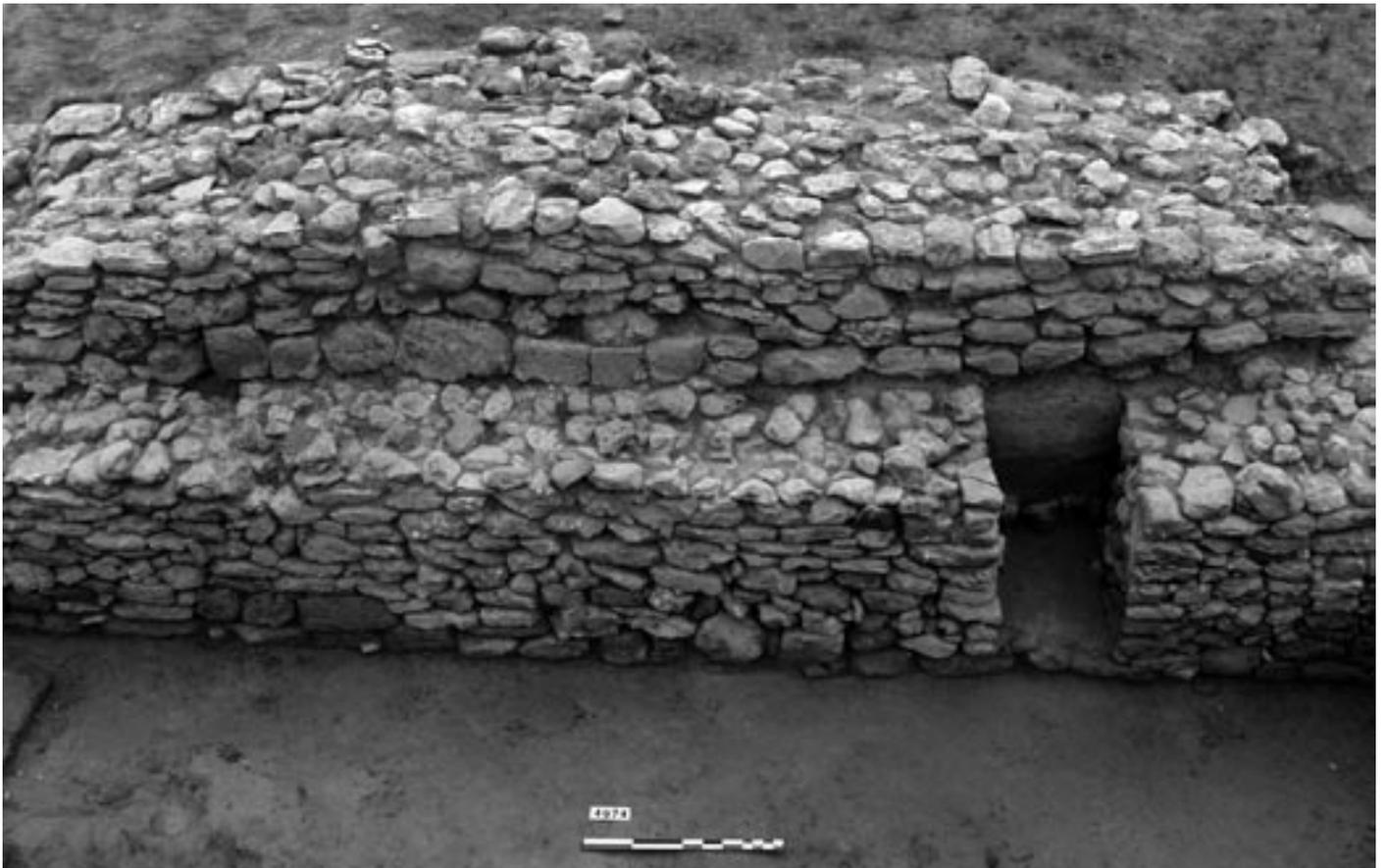


construite une série de tours quadrangulaires accolées à la muraille du milieu du Ve s. (fig. 5 et fig.15, C). Les éléments de datation obtenus tant dans le substrat que dans les couches s'appuyant au parement de ces tours indiquent que leur mise en place se situe au cours de la première moitié du IIIe s.

Cinq tours (T3 à T7) ont été repérées avec certitude, soit par la tranchée d'épierrement de leurs parements, soit par des tronçons de murs encore en élévation. Trois autres tours peuvent être restituées par hypothèse : l'une, entre T3 et T4 dont ne resterait que le parement est (MR36019) ; une autre entre T4 et T5, non repérée du fait que la fouille a été limitée en profondeur par la présence d'un mur d'époque romaine posé sur un radier de galets (MR23125) ; une troisième enfin à l'extrémité ouest de la zone fouillée (secteur 23/22), dont l'épierrement serait matérialisé par

*Fig. 7 : Surimposition du rempart à parements multiples de fin du VIe s. av. n. è. (A) et du mur à simple épaisseur du milieu du Ve s. (B) dans le secteur 23/14 de la courtine méridionale. Les flèches noires indiquent les parements du mur archaïque, les flèches blanches ceux du mur plus récent (vue prise de l'est).*

*Fig. 8 : Parement extérieur de la courtine méridionale dans le secteur 36/5 montrant la surimposition des deux principales phases de construction (fin du VIe et milieu du Ve s. av. n. è.). Dans la muraille ancienne, poterne P3 et son emmarchement. Remarquer à la base du mur récent le réemploi de stèles ou éléments de piliers en pierre taillée.*



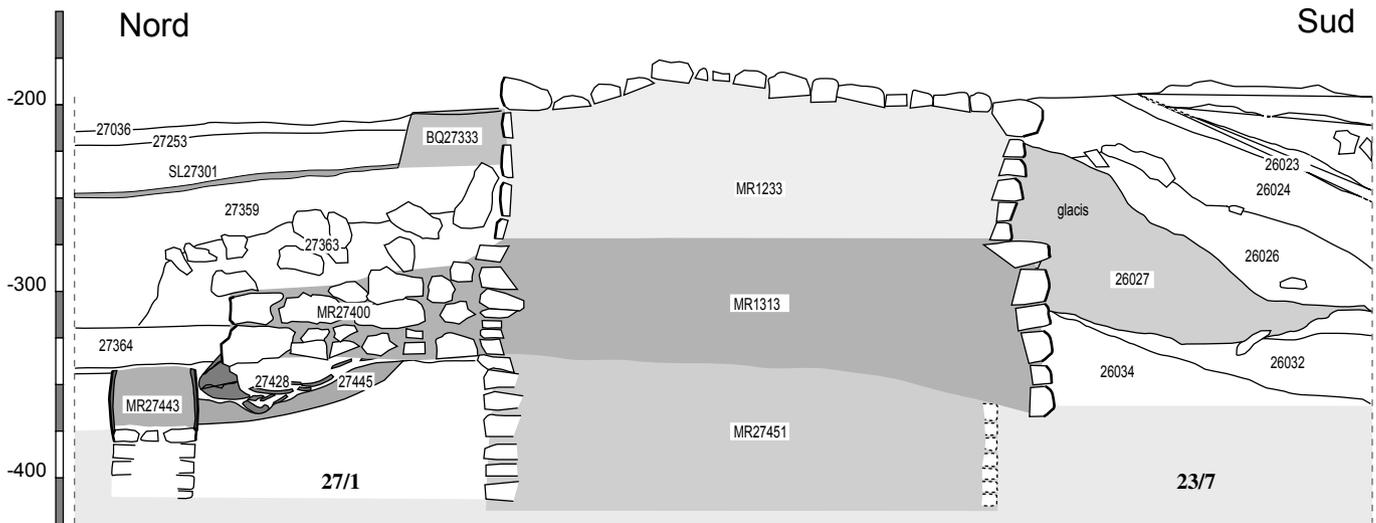


Fig. 9 : Coupe de la courtine méridionale entre le secteur 27/1 (intérieur de la ville) et le secteur 23/7 (extérieur), faisant apparaître la superposition de trois murailles : rempart archaïque (MR27451) de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. n. è., réfection des environs de 475 (MR1313) et son doublage interne (MR27400), enfin rempart du milieu du Ve s. (MR1233), contre lequel est appuyé un glacis de terre au milieu du IV<sup>e</sup> s. (26027).



Fig. 10 : Vue plongeante du niveau d'arasement de la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. dans le secteur 36/1, mettant en évidence la présence d'un redan du côté intérieur (prise du nord).

une grande fosse ayant servi durant le Haut Empire au rejet de résidus de fours de potier (Martinez, Piquès, ce volume). Tenant compte de ces restitutions, on imaginera, vers le milieu du III<sup>e</sup> s., un rempart muni de tours régulièrement espacées d'une vingtaine de mètres en moyenne entre axes (minimum 18 m, maximum 23 m), disposition comparable à celle des enceintes contemporaines de Nages (enceinte 2, entraxe de 20 m mais tours arrondies) (Py 1990, p.283) ou d'Ambrussum par exemple (état 2, entraxe moyen de 28 m, plan carré à angles arrondis) (Py 1990, p.723).

Toutes les tours clairement attestées sont bâties sur le même modèle (fig.5-6 et 12-15) : leur plan est quadrangulaire, proche du carré (T3 : largeur 6,5 m, saillie 5 m ; T4 : 6 m sur 4,9 m ; T5 : 5,8 m sur 4 m ; T6 : 5,2 m sur 4,2 m ; T7 : 6 m sur 5,2 m). Elles sont délimitées par trois murs dont seul le parement extérieur est appareillé. Les dimensions des pierres employées (où domine le calcaire dur) sont variables, soit des petits moellons avec des blocs d'angle plus importants (T3, T4), soit (à la base du moins) des gros



Fig. 11 : Détail de la rampe d'accès (MRI314) de la zone 27 (à gauche) appuyée au parement intérieur de la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. (à droite). Cet aménagement, créé en même temps que le rempart, est arasé dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s.

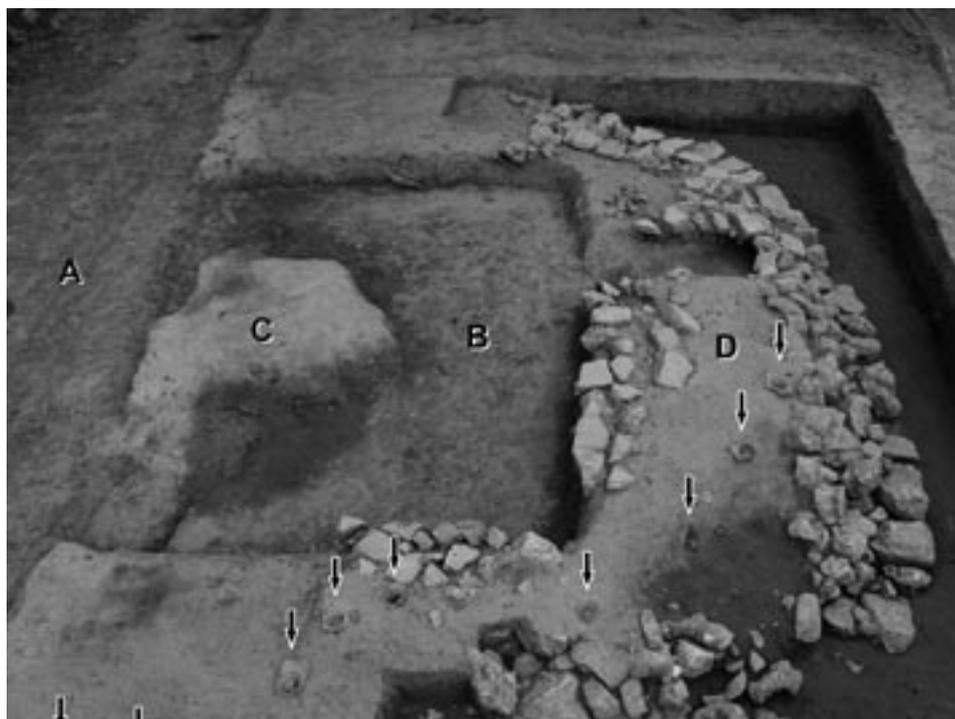


Fig. 12 : Tour carrée T6 dont le parement est épierré (B), appuyée à la courtine du milieu du Ve s. également spoliée (A) et munie d'un noyau de limon compacté (C). À sa base sud, renforcement bâti sur un plan arrondi et comblé de terre (D) dans lequel est implantée une série de cols d'amphores de Marseille disposés à l'envers (flèches) (cliché pris de l'ouest).



Fig. 13 : Détail de l'angle sud-est de la tour T7 établie au IIIe s. sur un glacis de terre contre la muraille du Ve s. ; au pied du mur, éboulis et rangée de cols d'amphores de Marseille plantés à l'envers (vue prise du sud).

blocs équarris (T7). Le noyau central est par contre est toujours comblé de terre naturelle limoneuse compactée de couleur jaune, ne contenant aucun artefact.

La tour T6 présente un aménagement particulier : elle est en effet complétée peu après sa création par une construction en arc de cercle limitée par un mur grossièrement appareillé (MR23181) et comblée de terre (fig. 12), dont la fonction fut probablement

de renforcer sa base méridionale, construite sur un glacis de limon sableux qui avait peut-être tendance à s'éroder. La fouille a démontré en tout cas que ce massif arrondi n'avait pas d'élévation et qu'il ne pouvait s'agir d'un doublage du parement de la tour.

Dans ce secteur a été mis au jour un dispositif curieux : autour du massif dont il vient d'être question, remontant sur son flanc ouest jusqu'au sommet du glacis et suivant ensuite la courtine vers l'est, se trouvait un alignement de cols ou de moitiés supérieures d'amphores de Marseille plantés à l'envers (fig. 12, flèches). Des éléments d'amphores semblables, disposés de même, se retrouvent avec une certaine densité à l'angle sud-est de la tour T7 (fig. 13) et des traces de même type ont été repérées sous le dépotoir de potier d'époque romaine dans le secteur 23/22. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un alignement épousant la forme des tours et de la courtine. La fouille n'a apporté aucun indice qui puisse aider à comprendre la fonction d'un tel agencement, dont nous ne connaissons pas d'équivalent au contact des fortifications protohistoriques régionales.

#### 1.6. Les avant-murs

L'ensemble de la façade méridionale est également protégé par un mur avancé dont on suit le tracé depuis la zone portuaire au sud-est jusqu'à la limite de la fouille à l'est (fig.1, O, P, Q, R). Cette structure, distante de 8 à 10 m du rempart, n'est cependant pas homogène, car, comme celui-ci, elle a subi plusieurs remaniements : il faut en fait considérer plusieurs avant-murs implantés successivement sur le même tracé.

Le plus ancien actuellement repéré remonte au milieu du IVe s. Ce mur présente un appareil de grès et de travertins de taille

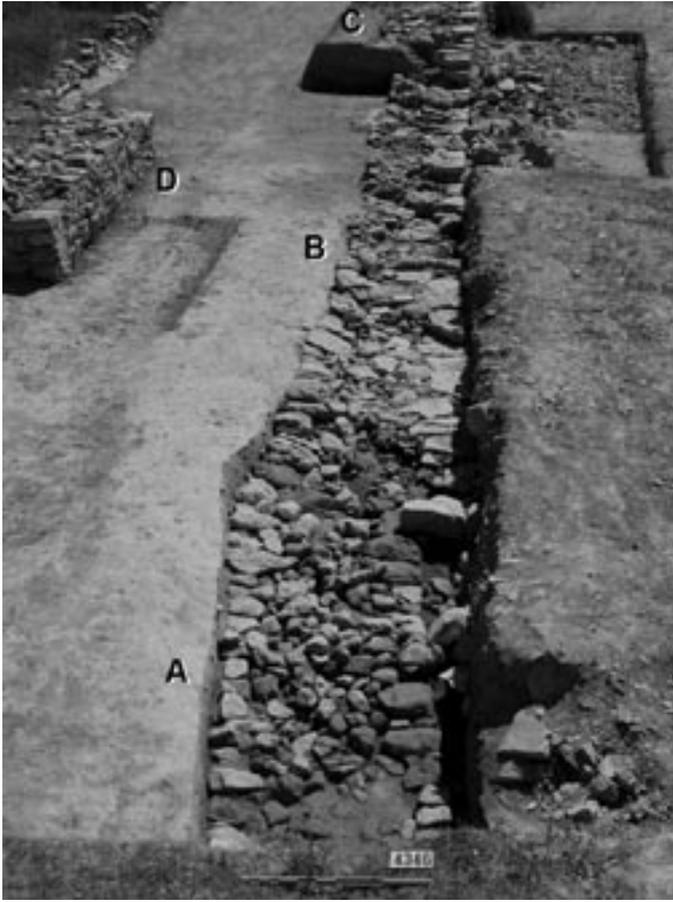


Fig. 14 : Les avant-murs de la façade méridionale de Lattes dans les secteurs 36/1 et 36/5 : le premier avant-mur de calcaire gréseux et de travertin du milieu du IV<sup>e</sup> s. av. n. è (A) est restauré à la fin du II<sup>e</sup> s. par un nouveau mur en calcaire dur légèrement décalé vers le sud (B), avant d'être surmonté à l'époque augustéenne par un mur de terrasse en grand appareil (C). À gauche, le rempart protohistorique et la tour T4 (D) (vue prise de l'ouest).

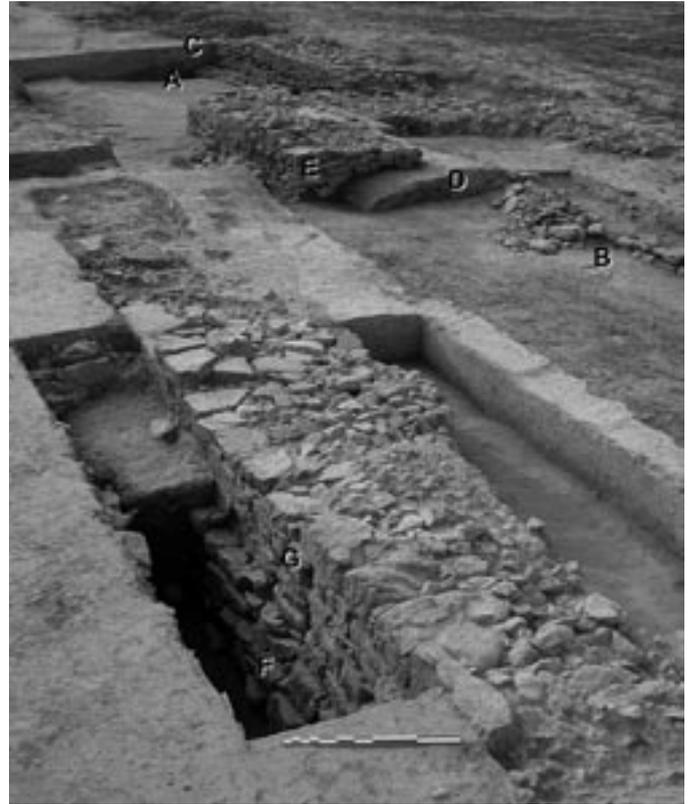


Fig. 15 : Avant-murs renforçant la courtine méridionale dans les secteurs 36/1 et 36/5. A : enceinte archaïque (fin du VI<sup>e</sup> s. av. n. è.) ; B : parement et éboulis de la réfection de 475 ; C : courtine du milieu du Ve s. D : glacis du milieu du IV<sup>e</sup> s. ; E : tour T4 (début du III<sup>e</sup> s.) ; F : avant-mur récent (fin du II<sup>e</sup> s.) ; G : mur de terrasse augustéen (vue prise du sud-est).

moyenne dans les parements et des cailloux plus petits dans le remplissage interne, le tout lié avec de la terre (fig. 14) ; il est parementé des deux côtés et sa largeur varie entre 1,5 et 1,8 m ; on en ignore l'élévation primitive. Plusieurs tronçons ont été dégagés (MR1276 devant la tour T3, MR36129 devant la tour T4, MR36179 devant les tours T6 et T7, MR36172 à l'extrémité occidentale de la fouille) : leur disposition et leurs caractères ne laissent aucun doute sur la continuité de l'ouvrage tout au long de la courtine méridionale, au moins jusqu'à la porte P2, de création contemporaine. Par contre, on ignore si cet avant-mur ancien se prolongeait au-delà vers l'est.

Un autre avant-mur est construit par-dessus celui-ci, parfois légèrement décalé vers le sud, à la fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è., sans doute vers 125. Des restes de cet ouvrage plus récent ont été également rencontrés en plusieurs endroits. Il démarre à l'est au bord de la lagune (fig. 1, O), où son extrémité vient s'aligner au parement du quai le plus ancien retrouvé dans la zone portuaire (voir Garcia, ce volume). Après un premier tronçon d'une dizaine de mètres, une porte de 3,4 m de large (porte P4) ouvre sur la rue 130 (fig.

1, P). Au-delà de cette porte, le mur, d'abord dans le même axe, s'infléchit vers le sud à la hauteur de la tour T3 pour s'aligner à la courtine méridionale du rempart protohistorique (MR36082, MR36231) (fig. 6). À partir de ce point au moins, il vient se surimposer à l'avant-mur du IV<sup>e</sup> s. S'il est très arasé au contact du port, cet avant-mur récent peut présenter ailleurs une certaine puissance comme l'a montré un sondage contre son parement extérieur près de la tour T4 (fig. 1, Q), où il est formé de gros blocs de pierre irrégulièrement parementés (fig. 15, A).

Dans plusieurs secteurs, l'avant-mur de la fin du II<sup>e</sup> s. av. n. è. est recouvert à l'époque augustéenne par un mur de terrasse à un seul parement tourné vers le sud, plus soigné que le précédent, qui peut également présenter une certaine élévation (fig. 15, B). Cette ultime reconstruction s'intègre dans le vaste programme qui touche alors l'ensemble de la zone du port : elle a pour but de créer une large terrasse recouvrant probablement en partie le rempart protohistorique qui fut alors de toute évidence très largement arasé pour y implanter des hangars, comme le suggère le creusement de fosses à dolium aux abords et dans l'épaisseur même du rempart.

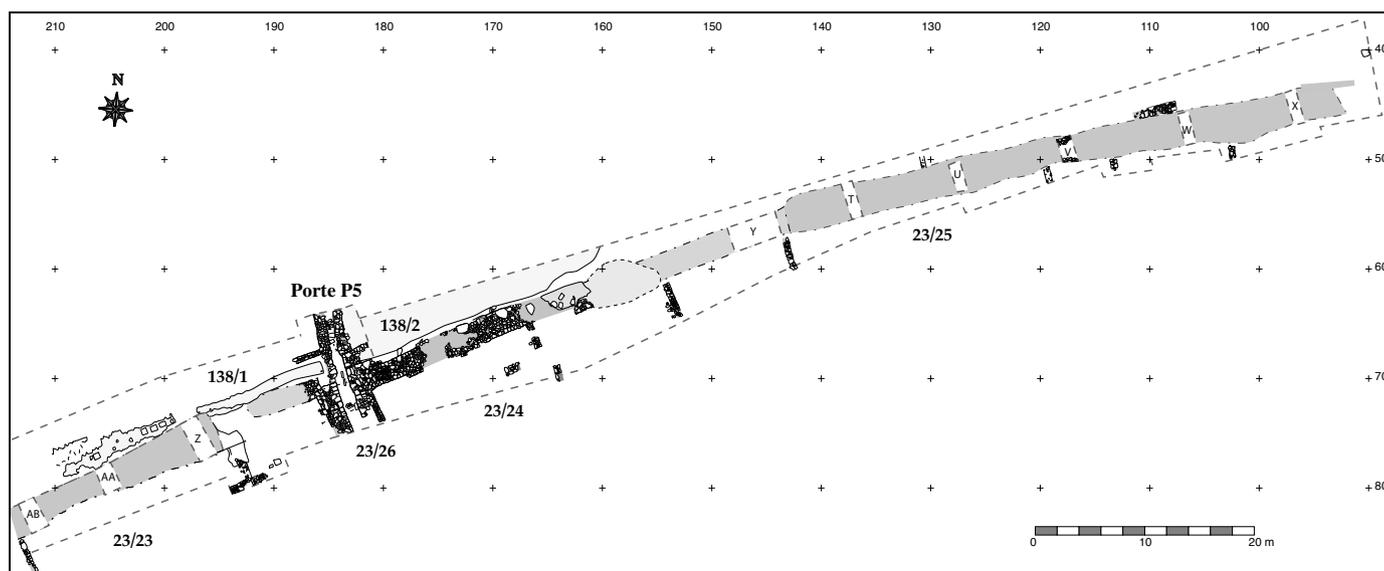


Fig. 16 : Plan d'ensemble de la courtine septentrionale (fin VIe/1er s. av. n. è.) et de la porte P5. Est indiqué également l'emplacement des sondages dans la tranchée d'épierrement du rempart (T-AA) qui ont permis de repérer les fondations de la courtine archaïque.

### 1.7. L'angle ouest

L'angle ouest de la ville ancienne est actuellement et restera longtemps inaccessible à la fouille du fait que son emplacement présumé (dans l'axe des courtines méridionale et septentrionale) est situé sous une villa moderne (fig. 1, R).

On peut néanmoins vraisemblablement y restituer l'une des portes principales de la ville, en tenant compte de la convergence en ce point des rues principales 116 et 137 et de l'existence d'une place pavée de galets entre les îlots 39 et 40, disposition qui n'est pas sans rappeler celle de la place 123 près de la porte P1, dans le prolongement de la rue principale 100.

### 1.8. La façade septentrionale

Les campagnes de 2004 à 2006 ont été consacrées à la reconnaissance de la façade septentrionale de l'agglomération protohistorique : en effet, l'extension du décapage vers le nord a montré que le retour l'enceinte se trouvait dans l'emprise du terrain de fouille, et que son tracé s'alignait à la bordure de la parcelle acquise par l'État, reproduisant elle-même une limite cadastrale ancienne (fig. 1, S-V). La tranchée d'épierrement du rempart, large en moyenne de 3 m, a été repérée dans ce secteur sur 128 m de long (fig. 16). Neuf sondages profonds (numérotés de T à AB) ont montré une importante spoliation du monument, dont seules les assises de bases sont en général préservées. Une fouille plus importante a été ouverte dans la partie orientale de ce tronçon, à un endroit où des structures mieux conservées ont révélé plusieurs murs superposés et la présence d'une porte (fig. 1, T). Ces travaux, encore en cours, ne pourront faire l'objet que d'un bilan provisoire.

Bien que globalement rectiligne, le tracé de la courtine est ici, à l'inverse de la façade méridionale, légèrement convexe. Aucune tour n'a encore été identifiée. Aux deux extrémités de la

portion fouillée, la tranchée d'épierrement est recouverte par des niveaux de formation postérieure : vaste zone où apparaissent des structures romaines en partie perturbées au sud-est (fig. 1, S), niveaux d'habitat et de rue du Haut Empire au nord-est (fig. 1, U), masquant probablement la porte que l'on suppose se trouver dans l'axe de la rue principale 100 (fig. 1, V).

Une autre porte (P5), donc, a été découverte au milieu de la façade septentrionale (fig. 1, T), entourée d'une architecture très complexe qui témoigne de nombreux remaniements durant sa longue vie (fig. 17 et 19). Cette porte existe peut-être dès la fondation de la ville, et assurément depuis le milieu du Ve s. : en effet, de part et d'autre, on a découvert en profondeur les restes de courtines correspondant probablement aux étapes principales de construction du rempart protohistorique mis en évidence sur les autres façades de l'agglomération.

À la base de la stratigraphie relevée à l'est de la porte (fig. 18), il s'agit d'une muraille à double épaisseur (MR23296 côté intérieur et MR23299 côté extérieur), qui présente une largeur totale de l'ordre de 2,5 m (fig. 17, A). Ce mur est fondé sur des sables fluvio-lagunaires à une altitude de -0,8 m NGF, soit quelques centimètres plus bas les autres portions de l'enceinte archaïque. Son aspect est néanmoins identique à celles-ci. Des fragments d'amphore étrusque retrouvés dans la première couche qui s'appuie au parement extérieur (138063) n'infirmant pas une datation à la fin du VIe s.

Ce premier mur est ensuite arasé à 1,35 m de hauteur et surmonté d'un mur à simple épaisseur (MR22249), plus étroit (2,15 m de large), qui présente de fortes similitudes avec le rempart du milieu du Ve s. av. n. è. (fig. 17, B). Des niveaux d'habitat des IVe et IIIe s. s'appuient contre sa face intérieure (fig. 19, B), tandis qu'à l'extérieur, ce sont des niveaux nettement plus récents (IIe-1er s.) qui noient sa base. Ce mur s'arrête vers l'ouest pour laisser place à la porte PR23266 : le piédroit de cette porte ancienne est



Fig. 17 : Complexe de fortifications sur la façade septentrionale de la ville autour de la porte P5. A : courtine archaïque (fin du VIe s. av. n. è.) ; D : courtine ancienne du côté est de la porte ; C : rempart du milieu du Ve s. du côté est de la porte ; D : passage en forme de trottoir du IIe s. ; E : mur de terrasse du Ier s. av. n. è. ; F : trottoir du Ier s. av. n. è. (vue prise du nord-est).

nettement visible derrière une réfection ultérieure (fig.19, A).

À l'ouest de l'ouverture, on peut mettre cette architecture en relation avec un mur simple (MR42008), large de 1,75 m, légèrement décalé par rapport au précédent car son parement nord reprend l'alignement de la courtine archaïque (fig.17, B et 19, B). Ce tronçon se termine également par un piédroit, ce qui permet de définir une porte de 3 m de large à l'origine (PR23266). Plus tard sans doute – à une époque qu'il reste encore difficile de préciser –, un mur perpendiculaire de même épaisseur (MR42035), se prolongeant vers l'intérieur de la ville (fig. 19, C), viendra rétrécir la largeur de la porte à 1,80 m.

Au cours du Ier s. av. n. è., l'ensemble est remanié. Le rempart protohistorique est surmonté par une nouvelle muraille (MR42006) faisant peut-être office de mur de terrasse (seul en effet le parement extérieur a été repéré) (fig. 17, E et 18). Il s'agit d'une construction en grand appareil de pierre froide qui débord nettement de la courtine antérieure vers le nord. Les piédroits de l'ancienne porte sont enrobés par ce parement (fig.19, D), de sorte qu'à partir de ce moment, il ne subsiste plus qu'une poterne de 1,20 m. de large (PR42020) (secteur 42/3).

À partir de l'époque augustéenne, la poterne sera transformée

en exutoire pour les eaux de pluie (fig. 19, G) et sans doute recouvert de dalles comme le suggère la présence en son milieu de grands blocs plantés de chant (dont un seuil récupéré) qui ont pu servir de soutènement. Durant le Haut Empire, probablement dans la deuxième moitié du Ier s. de n. è., cet exutoire sera prolongé vers le nord par un grand et profond collecteur apparemment voûté (CN42041) (fig. 19, H). Il n'est pas exclu qu'un passage continue d'exister au-dessus de ces caniveaux.

Ces transformations de l'architecture vont de pair avec une redéfinition de l'usage de l'espace bordant l'enceinte à l'extérieur. Les niveaux s'appuyant au parement archaïque attestent une présence de l'eau à haute époque dans les parages de l'enceinte, voire même à son contact. L'étude des sédiments a montré une évolution dans la nature de cet élément aquatique, successivement lagunaire, fluviale et probablement canalisé (Jorda 2006, p.xxx). C'est à la fin du IIe s. av. n. è. que remontent les premiers aménagements bâtis : à ce moment, un passage bordant peut-être un chenal est créé le long de la courtine du Ve s. (fig. 17, D et 19, F) Il s'agit d'une voie de 2 m de large dont le sol est affermi par une couche de galets maintenue côté nord par un muret de pierres (MR13055). Après un remblaiement et la reconstruction du mur d'enceinte au Ier s. av. n. è., un autre

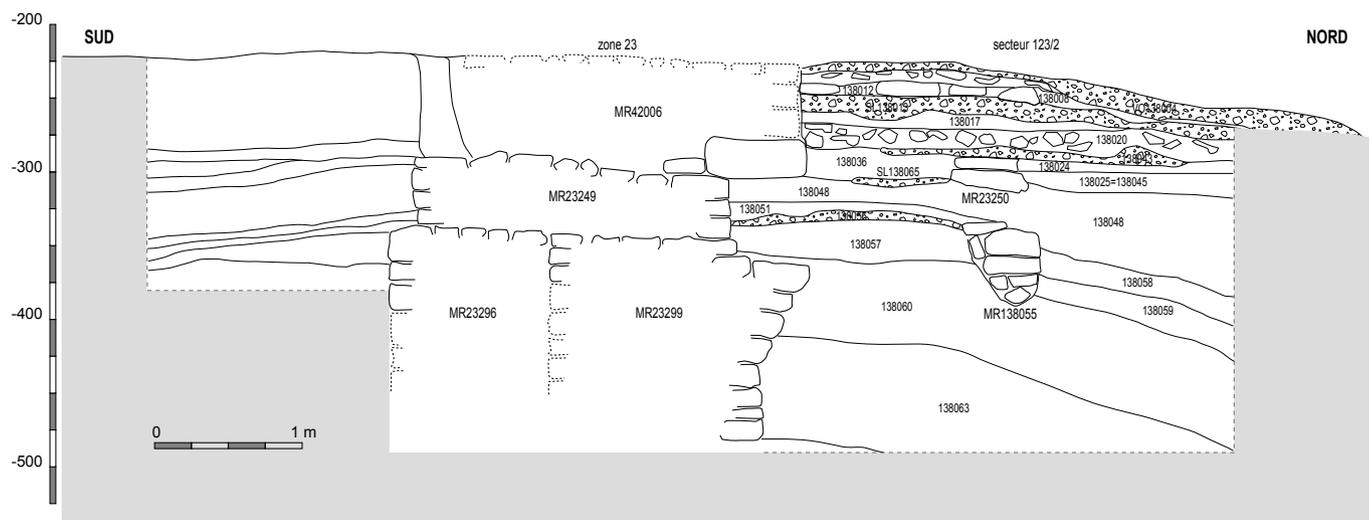


Fig. 18 : Coupe stratigraphique de la courtine septentrionale faisant apparaître la double épaisseur de mur de l'enceinte archaïque (MR23296 et MR23299), la reconstruction du milieu du Ve s. (MR23249), le mur de terrasse du Ier s. av. n. è. (MR42006) et les deux « trottoirs » extérieurs (MR138055 et MR 23250), recouverts par plusieurs niveaux de rue d'époque romaine.

passage identique, plus étroit néanmoins, sera maintenu contre le nouveau mur et également limité par un muret (MR23250) (fig. 17, F). À l'époque augustéenne, l'ensemble de la zone extérieure est colmaté par de puissants remblais (sans doute le chenal est-il alors comblé) qui servent de fondement à une large rue empierrée de galets. Un trottoir est également construit au pied de l'enceinte à l'ouest de la porte, sous forme de blocs de pierres régulièrement espacés qui rappellent les passages piétons des rues romaines. Les voies de galets persisteront durant le Haut Empire, période durant laquelle elles seront plusieurs fois rechargées, tandis qu'à l'ouest des bâtiments seront construits parallèlement au rempart.

## 2. Périodisation et contexte

Ce voyage autour de l'enceinte protohistorique de Lattes a permis d'illustrer la longue durée et la grande complexité de ce monument, deux aspects évidemment liés. L'étude de ce rempart de quelque 770 m de longueur (si l'on retient la restitution des parties encore ignorées proposée ici fig. 1), enserrant une ville de 3,30 ha, n'est évidemment pas terminée : beaucoup de choses restent à étudier (et notamment en priorité l'angle nord-est et la probable porte nord ouvrant sur le terroir agricole et par-delà vers l'hinterland indigène) et beaucoup de questions se posent encore. On en examinera quelques-unes dans l'ordre du temps.

Nous ne reviendrons pas sur l'existence possible d'une fortification antérieure à celle décrite ici, suscitée par l'observation, au centre de la ville, d'un large mur au fond du puits PT234 du secteur 10 de la zone 3 (Buxó, Piqués 2005, fig. 4 et 9) auquel certaines contributions font allusion dans ce dossier : il s'agit pour l'heure en effet d'une hypothèse encore trop peu documentée pour donner lieu à commentaire.

Par contre, il est utile d'insister sur le fait que l'enceinte triangulaire entourant la partie de la ville actuellement explorée

délimite le noyau urbain primitif, et non l'agglomération dans son ensemble. On sait en effet, suite à plusieurs sondages, que les zones urbanisées se sont progressivement étendues bien au-delà, vers le nord dès le IVe s. av. n. è., vers l'ouest et le sud à partir du IIe s. av. n. è. (Py 1988), jusqu'à occuper une vingtaine d'hectares à l'époque romaine (Monteil, Sanchez 2002). Pour les derniers siècles de l'âge du Fer du moins, il est tout à fait envisageable que cette croissance urbaine se soit accompagnée d'une extension du système défensif par l'ajout de nouveaux remparts, comme cela a été observé sur plusieurs oppidums du Midi de la France (par exemple à Nages ou à Entremont).

On considérera comme première étape les éléments de muraille les plus anciens rencontrés ponctuellement sur les trois façades de la ville (secteur 23/11 à l'est, 23/1 et 23/3 dans l'angle sud-est, 27/1 et 36/5 au sud, 23/24 au nord). Les critères de datation les plus précis pour ce premier rempart proviennent de la zone 27 (Lebeauapin, Séjalon, ce volume), dont la stratigraphie confirme les premières indications tirées de différents sondages (Py 1996b) : la construction, contemporaine de l'établissement du comptoir étrusque, peut être placée dans les dernières années du VIe s., tandis qu'une destruction au moins partielle intervient avant 475. Il s'agit d'une courtine d'épaisseur variable (entre 2,5 et 3,70 m) avec un nombre variable de parements (mur simple ou bien deux ou trois murs accolés). Les ouvrages annexes actuellement connus se cantonnent en face de la zone portuaire au sud-est : tour d'angle monumentale T1, porte P1 et bastion T2, auxquels on ajoutera peut-être (cela reste à vérifier) la porte P5 au nord.

Cette muraille est l'une des plus anciennes reconnues en Languedoc oriental. Seul dans cette région le premier rempart de l'oppidum du Marduel, construit vers 500, lui est à peu près contemporain. Mais il est vrai qu'on ignore encore beaucoup de choses des fortifications des agglomérations littorales, où le processus a pu être plus précoce que dans l'intérieur (comme c'est le cas en Provence) : ainsi, aucune enceinte n'a été formellement



Fig. 19 : La porte P5 et son environnement architectural : A : piédroit oriental de la porte dans la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. ; B : piédroit ouest de la porte primitive et départ de courtine ancienne ; C : mur protohistorique nord-sud rétrécissant la largeur de la porte ; D : chemisage du piédroit oriental de la porte au 1er s. av. n. è. ; E : maisons des IVe-IIIe s. av. n. è. appuyées au parement intérieur du rempart ; F : « trottoir » extérieur du IIe s. av. n. è. ; G : collecteur mis en place au 1er s. av. n. è. ; H : grand égout voûté d'époque romaine (vue prise du sud, depuis l'intérieur de la ville).

repérée à Espeyran (Saint-Gilles) et celle du comptoir protohistorique du Cailar vient d'être découverte, la date de sa construction n'est pas encore déterminée.

Ce qui ressort néanmoins, dans le cas de Lattes, c'est l'aspect déjà très maîtrisé de l'ouvrage, son ampleur, la masse de travail nécessaire, si l'on tient compte du volume de pierres utilisé et de l'éloignement – une dizaine de kilomètres au moins – des lieux d'approvisionnement (Reille 1996). L'apparition d'un tel monument dans un milieu local qui ne connaissait jusque-là sur les rives des étangs que des petits hameaux apparemment ouverts n'est pas sans interroger sur les sources d'inspiration, culturelles, techniques, poliorcétiques, qui purent être à l'origine d'une telle création, tout autant que sur le contexte social (quelles forces mobilisées et par qui ?) de sa réalisation.

Enfin, compte tenu des données particulières de cette époque à Lattes, on ne peut éviter de s'interroger sur le rôle que purent avoir en ce domaine les Étrangers d'origine étrusque dans le processus de fondation de la ville et dans la conception de sa fortification. Certaines murailles archaïques d'Étrurie mettent en effet en œuvre des techniques proches de celles constatées ici et le principe

d'une enceinte établie les pieds dans l'eau sur une presqu'île s'avancant dans une lagune n'y est pas non plus inconnu (on pense évidemment à Orbetello). Question ouverte, que les fouilles actuelles transmettent à l'avenir.

La deuxième étape n'est pas moins problématique : il s'agit d'une construction s'insérant entre les deux principales murailles anciennes, mise en évidence dans la zone 27. Cette courtine très large, érigée vers 475 et comportant au moins deux épaisseurs, avec un parement intérieur fait de gros blocs agencés sans soin, fait penser à une réparation d'urgence que l'on serait tenté de mettre en relation avec la destruction violente des bâtiments étrusques qu'elle recouvre en partie. Des restes de ce mur ont peut-être été repérés dans le secteur 35/5 voisin, mais nulle part ailleurs, ce qui donne l'impression d'une réfection ponctuelle.

La troisième étape, datée du milieu du Ve siècle, correspond à une véritable reconstruction de l'enceinte, dont les témoins ont été observés en négatif ou en positif dans l'ensemble des secteurs de fouille. La courtine de ce rempart présente une structure et une mise en œuvre beaucoup plus régulières que l'enceinte archaïque : mur à simple épaisseur d'une largeur moyenne de 2,5 m, avec un

appareil soigné de moyen appareil. Une particularité observée seulement sur la façade sud est la présence de redans sur la face intérieure. Quelques ouvrages annexes peuvent être mis en relation avec cet ouvrage : la porte P5 au nord, la porte P1 au sud qui continue de fonctionner, et une rampe accolée à son parement intérieur dans le secteur 27/5, qui devait permettre un accès au sommet de la courtine mais qui eut une vie éphémère.

Le principal problème que pose cette étape concerne le rythme des reconstructions de l'enceinte dans les premiers temps de la cité : en effet, les datations fournies par la stratigraphie attestent que trois campagnes de construction, dont deux majeures, se succèdent sur cinq ou six décennies, soit deux générations, alors que par la suite la courtine construite vers 450 restera en usage au moins jusqu'au IIe s. av. n. è. Plusieurs types d'explication peuvent être évoqués : hypothèses historiques, en relation avec les événements qui affectent les premières périodes d'occupation ; hypothèses environnementales, faisant valoir le souci de se protéger de l'eau entourant partout le site et d'éventuels risques d'inondation ; hypothèses mécaniques, considérant la nécessité de gérer l'importante masse de sédiments anthropiques qui s'accumulent à l'intérieur de la ville (où le sol monte d'environ un mètre par siècle). Toutes ces raisons peuvent avoir joué de concert ; il reste que d'un point de vue général, la reconstruction du rempart au milieu du Ve s. s'inscrit vraisemblablement dans un vaste programme de restructuration urbaine, qui voit dans le même temps se mettre en place le réseau viaire et les principes d'urbanisme qui serviront de cadre de vie dans la « vieille ville » jusqu'à la fin de l'âge du Fer (Py, ce volume).

La quatrième étape, vers le milieu du IVe s., concerne une première campagne de renforcement de la façade sud de l'agglomération. Successivement ou contemporanément sont mis en place un glacis de terre au pied de la courtine et un premier avant-mur à une dizaine de mètres de l'enceinte. C'est à cette période aussi qu'est probablement ouverte une seconde porte dans l'angle sud-est (P2), non loin de la porte archaïque (P1) qui continue sans doute à fonctionner.

Ce processus de renforcement se poursuit au cours d'une cinquième étape, dans la première moitié du IIIe s., avec la construction d'une série de tours carrées adossées au parement extérieur de la courtine du milieu du Ve s. et fondées sur le glacis précédemment disposé à la base de cette muraille. La technique de montage de ces tours est adaptée aux ressources locales : ainsi l'emplecton, au lieu d'être rempli de pierres comme sur les oppidums des garrigues, est composé de limon compacté, procédé au demeurant peu attesté à notre connaissance dans la Protohistoire méridionale (Dedet, Py ed. 1985). À l'époque en cause l'utilisation de tours carrées, courante en Languedoc oriental aux Ve-IVe s. (La Roque, Roque de Viou, Nîmes, le Marduel...), est en décalage avec l'évolution régionale, les enceintes contemporaines préférant dès lors des tours arrondies. Elle pourrait dénoter ici un plus grand attachement aux modèles méditerranéens (cf. Ampurias, Marseille, Olbia...).

C'est encore dans le cadre d'une protection accrue de la façade méridionale de la cité que se place, dans une sixième étape, la restauration de l'avant-mur à la fin du IIe s. av. n. è. Ce mur s'articule avec les premiers aménagements construits actuellement connus dans la zone portuaire (quais du début du IIe s.) et sans doute avec la colonisation des espaces extra muros gagnés sur la lagune qui sont urbanisés à cette époque. En témoigne notamment la création d'une porte dans l'avant-mur (P4), laissant passer une voie parallèle aux quais du port (rue 130) qui permettait de relier ces nouveaux quartiers à la vieille ville.

Ces trois étapes de consolidation montrent un souci constant d'assurer la solidité de cette façade méridionale tournée vers l'étang littoral, suggérant que le port, s'il fut l'un des points forts de l'économie de la ville, fut également ressenti comme un point faible face aux dangers qui pouvaient provenir de la mer. Sans doute également les tours eurent-elles – comme depuis l'origine la tour d'angle monumentale – un rôle démonstratif de la puissance de la cité des Lattarenses pour qui arrivait par mer (et d'une certaine façon ici, la mer c'est les autres). On pourra d'ailleurs se demander à ce propos si ce surcroît de monumentalisation n'entretient pas quelques liens idéologiques avec l'apparition contemporaine dans l'habitat de grandes demeures à cour (Dietler et al., ce volume) qui témoignent d'une certaine manière de l'émergence d'une catégorie nouvelle d'élite urbaine, puisant ses références dans des modèles méditerranéens.

Les étapes qui suivent témoignent d'un progressif démantèlement de l'enceinte protohistorique, devenue en bien des endroits une gêne du fait de l'extension de la zone urbaine, ou bien de sa reconversion en mur de terrasse que rendait nécessaire l'importante accumulation de sédiments anthropiques formant ce que l'on a appelé parfois le « tell » de Saint-Sauveur. Le processus de sédimentation différentielle entre les espaces situés à l'intérieur et à l'extérieur des remparts avait provoqué au cours du temps un dénivelé qui, à la fin de l'âge du Fer, peut être estimé à plusieurs mètres. Les solutions à ce problème appliquées par les urbanistes à partir du Ier s. av. n. è. furent diverses : soit que le rempart soit chemisé par un puissant mur de terrasse, comme sur la courtine septentrionale (zone 23/26), en profitant d'une ancienne ouverture (porte P5) pour implanter un collecteur d'eau souterrain ; soit que l'on rehausse un avant-mur des IVe-IIe s. par un ouvrage à un seul parement pour soutenir une terrasse passant par-dessus le sommet de l'ancienne courtine arasée (zone 36/3) ; soit encore que l'on décaisse d'anciennes rues pour les mettre de niveau avec une porte restaurée (porte P2) ; soit enfin qu'on ouvre des brèches dans la muraille protohistorique pour créer de nouveaux passages, tout en consolidant certains tronçons pour y appuyer des bâtiments utilitaires, comme dans les zones 19, 6 et 23/2. Triste fin en vérité pour un monument de prestige ayant perdu à cette époque non seulement son utilité, mais aussi sa signification symbolique, signe d'une mutation du statut de la ville dont on retrouve les indices dans bien d'autres domaines.